

erreur comptabilité suite a changement de statut

Par **danielrametjean**, le **11/09/2019** à **20:15**

bonjour a tous,

voila, pour faire simple ,j'ai changé de statut le 01/01/2015(création d'une SASU)qui a racheté l'EI existante .

la SASU a vendu ,pour environ ,10000 euros de marchandises qui appartenait a l'EI, le comptable de l'époque a clôturé l'exercice et effectué le bilan sans se rendre compte de rien.....

peut -on , aujourd'hui, reclamer cette somme a la SASU?

*j'ai tout les justificatifs (facture achat (EI) facture vente(SASU))

*le gérant a changé , j'ai cédé mes parts sociales en juin 2017

merci de vos reponses